

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
22 février 2023

L'an deux mil vingt trois

Le premier mars à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
8 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Procurations : 3
- Absent : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme ROBIC, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, Mme MADELENAT, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, Mme PILLET, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. COLIN, Mme ROUSSET, Mme GIANNI, Mme JEFFROY, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : M. SUPLY à Mme CELO, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, M. RUBIANO à Mme GIANNI.

ABSENT : M. FLATRES

Mme Régine LE NORMAND-BERNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022 est approuvé à l'UNANIMITE.

Opération de renouvellement urbain sur le secteur de Kerderff : autorisation de démolition de 20 logements sociaux.

Un projet de renouvellement urbain sur le secteur de Kerderff est en cours, sous maîtrise d'ouvrage de Morbihan Habitat (ex BSH), propriétaire des terrains et des bâtiments actuels.

La phase de relogement des résidents des deux premiers immeubles appelés à être démolis étant achevée, Morbihan Habitat dans le cadre de son programme à venir de démolition-reconstruction sur le secteur de Kerderff, envisage une première tranche de démolition des bâtiments.

Il est rappelé que dans le cadre de cette opération la reconstruction comportera au moins le même nombre de logements sociaux.

Le conseil municipal doit donner son accord à la démolition des deux premiers immeubles accueillant des logements sociaux, au 2 et 4 rue de l'étang.

La démolition est programmée pour le deuxième semestre 2023.

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Affiché le

03 MARS 2023

ID : 056-215601071-20230303-DEL08_01_03_23-DE

Il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser la démolition des 20 logements sociaux.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE à L'UNANIMITE.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme

LARMOR-PLAGE, le 2 mars 2023

LE MAIRE

Patrice VALTON

